

COMMUNE DE HUNSPACH

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze octobre  
Le Conseil Municipal de la commune de Hunspach, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire à la mairie de la Commune de HUNSPACH,  
sous la présidence de M. Bertrand WAHL, Maire

**Présents :**

Bertrand WAHL, Joël GIROLT, Sabine BILLMANN, Anne GUTH, Marc JUNCKER, Romain LAUTERBACH, Stéphanie MERCK, Muriel MOTZ, Jean-Marc MULLER, Frédéric NEUHARDT, Marc WENGER

**Absents excusés :**

Léa ANSTAETT, donne pouvoir à Bertrand WAHL  
Sylvie HEIBY, donne pouvoir à Bertrand WAHL  
Perrine FABACHER, donne pouvoir à Joël GIROLT  
Joé JUNCKER, donne pouvoir à Joël GIROLT

**Secrétaire de séance :** Muriel MOTZ

**Date de convocation :** 10 octobre 2024

&&&&&

**1° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 27 AOUT 2024**

Le compte-rendu du 27 août 2024 est approuvé à l'unanimité.

**2° GENERATION VELO – DOSSIER DE SUBVENTION**

Dans le cadre du programme « savoir rouler à vélo », l'école élémentaire de Hunspach souhaite apporter aux enfants des classes de CP à CM2, une formation comprenant 3 modules : Savoir pédaler, Savoir circuler et Autonomie des enfants. Un certificat sera délivré à chaque élève. Cette formation sera confiée à un intervenant extérieur pour une dizaine d'heures en Novembre 2024. Le coût de cette action est de 1700 € TTC. Elle est financée à 50% par l'Etat par le programme « génération vélo » porté par la Fédération des Usagers de la Bicyclette. La commune soutient cette action et autorise le maire à engager toutes les démarches pour mener à bien cette opération. Le conseil municipal approuve le programme à l'unanimité.

**3° DEMANDE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE PROJECTION FILM « IN MEMORIAN »**

Le film « in Mémoriam » retrace l'histoire des Alsaciens -Mosellans incorporés de force par les Allemands en 1942. Réalisé et mis en scène par Benjamin Steinmann de Hunspach, tourné en grande partie sur le ban communal, ce film a déjà été projeté à travers le monde avec succès sauf à Hunspach. Nombre de jeunes du village sont acteurs dans ce film. Il méritait d'être présenté aux habitants. L'association « Elsass Party » a pris l'initiative de le projeter à la Salle des fêtes le 22 novembre 2024 en présence du réalisateur, des acteurs et d'associations partenaires spécialisées dans les reconstitutions. L'association sollicite une aide de la commune pour couvrir ses frais fixes estimés à 3000 €. La commune attribue une subvention exceptionnelle de 700 €.

**4° ECOLE : POINT SITUATION**

La commune a été informée au printemps 2024 de la fermeture d'une classe à la rentrée 2025, au motif d'un nombre insuffisant d'élèves. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les parents d'élèves et un entretien avec l'inspectrice de l'Education Nationale a permis de faire

un état des lieux, la commune demandant et justifiant le maintien de 3 classes à la rentrée 2025. La décision définitive sera prise par la direction académique en Février 2025. Dans cette attente, la commune et les parents d'élèves peuvent apporter des argumentaires pour le maintien de 3 classes. Par ailleurs le conseil municipal a désigné Anne Guth, conseillère municipale, pour représenter la Commune aux côtés du maire.

#### **5° LOTISSEMENT : AVANCEMENT**

Sur les 8 lots de la 2ème tranche, 4 candidats ont confirmé leur intérêt pour acheter 5 lots à bâtir. Il a été décidé de faire des insertions presse pour susciter des candidatures pour les 3 lots restant à commercialiser. Les travaux pourraient être lancés dès que le bureau d'études M2i aura fourni un estimatif réaliste. Il reste toujours 2 lots à vendre. L'agence immobilière Néo concept n'a pas proposé de candidats pour le moment. Le conseil municipal déplore l'aménagement arrière des lots le long du fossé (mise en place de buses dans le fossé de drainage de l'Association Foncière) et l'arrachage de certains arbres des parcelles vendues. Le risque inondation est amplifié.

#### **6° ENTREES DE VILLAGE**

Il est proposé d'étudier une solution alternative au projet de plateformes de ralentissement aux entrées de Hoffen et Schoenenbourg. L'estimation du projet M2i semble en effet excessif. La mise en place coussins berlinois pourrait-elle être une solution. La commune attend la réponse définitive de la CEA du montant de subvention allouée à ce projet.

#### **7° STATIONNEMENT RUE PRINCIPALE**

La question du stationnement dans la rue principale, la route de Hoffen et la Rue de la Gare sont des sujets latents depuis de nombreuses années. Il est proposé de confier une mission à l'entreprise EG Signalisation pour réaliser les marquages (provisoire) sur les possibles emplacements de stationnement. Une équipe du Conseil Municipal accompagnera le technicien. La date proposée est le 14 novembre 2024.

#### **8° ECLAIRAGE TERRAIN FOOTBALL : DOSSIER SUBVENTION**

Une partie des terrains de football ont été éclairés jusqu'à présent par des lampes halogènes très consommatrices d'énergie. La puissance installée ne suffisant plus à maintenir l'installation en état de marche, il a été décidé de remplacer l'ensemble des luminaires par des lampes à LED. Le devis établi par l'entreprise Fritz de Niederroedern s'élève à 27814,80 € HT et 33377,76 € TTC. Ces travaux sont entrepris en partenariat avec l'Association Sportive de Hunspach utilisatrice exclusive des terrains de football. La Commune sollicite les aides du Conseil Régional Grand Est, de la Fédération Alsacienne de Football Amateurs et l'Association Sportive de Hunspach. L'ASH reversera une participation de 13 210,22 € à la Commune. En cas de réponse défavorable de l'un ou l'autre financeur, l'association sportive prendra en charge cette partie du financement.

#### **9° RUE SAINT-PAUL : ARBRE A ELAGUER**

Le propriétaire de la ferme Pflughof à l'angle de la Rue St Paul et la Rue Principale sollicite la commune pour couper le tilleul ornemental planté sur le domaine public à quelques dizaines de centimètres de la limite privative, au motif que cet arbre gêne le stationnement et endommage les fondations du bâtiment agricole attenant. Le conseil municipal décide de conserver cet arbre et posera des blocs de pierres pour empêcher le stationnement entre l'arbre et la façade du bâtiment agricole. Par ailleurs, le riverain gare régulièrement sa voiture devant l'abribus empêchant la bonne prise en charge des enfants par le bus

scolaire. Il en est de même pour le stationnement de la remorque commerciale dans la rue principale empêchant toute visibilité pour les voitures arrivant de la Rue St Paul.

### 10° MAISON HEIMLICH

Le projet envisagé avec la société Edifipierre portant sur une quarantaine de logements en résidence de tourisme sur le verger Heimlich ne requiert pas l'assentiment des conseillers municipaux, riverains et plus largement la population. Par ailleurs, l'avenant de portage de l'EPF Alsace prend fin le 24 novembre 2024. L'EPF propose de scinder cette propriété en 2 lots : le verger pourrait être cédé à la commune en 2025 et la ferme ferait l'objet d'un programme comprenant des locaux de réunions pour les personnes âgées, les enfants (cantine), le bureau d'information touristique, un cabinet médical et des gîtes et chambres d'hôtes, le tout sous maîtrise d'ouvrage communale. Un avant-projet de programme a été transmis à l'EPF.

### 11° DIVERS :

1. **Totems Alsaciens** – Mise en place : Les totems seront mis en place par la municipalité dans les prochaines semaines. Les conseillers municipaux pourront réagir pour améliorer l'implantation de ces totems.
2. **Cérémonie Monument aux Morts** - Elle aura lieu le dimanche 24 novembre suivie d'un pot de l'amitié au foyer (la dernière avant travaux)

#### 3. **Avancement des travaux :**

**Mairie** : La peinture est quasiment terminée, les seuils seront remplacés dans les deux semaines par l'entreprise Wucher, l'ouvrier communal met les filets anti-oiseaux, les portes seront posées courant novembre.

**Parking** : L'entreprise Herrmann est désignée. Une première rencontre de mise au point des travaux a eu lieu. Une deuxième sera nécessaire avec la commission travaux puis les travaux seront entrepris au début de 2025

**Aire de jeux** : Elle est quasiment terminée. Il reste le câble de la tyrolienne et quelques travaux de terrassement. Cette installation recueille l'assentiment de tous les conseillers.

**Salle des fêtes** : Façade Nord Ouest : Cette façade a souffert des intempéries (vents dominants) et nécessite un nettoyage et des réparations partielles. Les travaux en cours se terminent dans les 2 semaines.

**Calendrier** : La prochaine réunion du CMH aura lieu le mercredi 13 novembre et le suivant le 10 décembre

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée  
à 21 heures 30

COMMUNE DE HUNSPACH

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2024

WAHL Bertrand	Maire	
HEIBY Sylvie	Adjoint au Maire	Donne pouvoir à Bertrand WAHL
GIROLT Joël	Adjoint au Maire	
ANSTAETT Léa	Conseillère Municipale	Donne pouvoir à Bertrand WAHL
BILLMANN Sabine	Conseillère Municipale	
FABACHER Perrine	Conseillère Municipale	Donne pouvoir à Joël GIROLT
GUTH Anne	Conseillère Municipal	
JUNCKER Joé	Conseiller Municipal	Donne pouvoir à Joël GIROLT
JUNCKER Marc	Conseiller Municipal	
LAUTERBACH Romain	Conseiller Municipal	
MERCK Stéphanie	Conseillère Municipale	
MOTZ Muriel	Conseillère Municipale	
MULLER Jean Marc	Conseiller Municipal	
NEUHARDT Frédéric	Conseiller Municipal	
WENGER Marc	Conseiller Municipal	